

SEVPROFORM

23 impasse Du Bargy

74950 SCIONZIER

Email: sevproform@gmail.com

Tel: 06-27-06-68-63



Conditions Générales de Vente

Désignation

La société SEVPROFORM désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au .
23 impasse Du Bargy SCIONZIER 74950

SIRET 88923712900016 , enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84740389274 auprès de la DREETS
(Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) de la région AUVERGNE RHONE ALPES

SEVPROFORM met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, en Haute-Savoie et Savoie, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société SEVPROFORM
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société SEVPROFORM pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, la société SEVPROFORM s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement seront fournies au client en fin de formation.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros toutes taxes comprises (TVA 20%)

Après un délai de rétractation mentionné à l'article 9 de la présente convention, le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de 120€ soit un **acompte de 30% afin de valider l'inscription.**

Le bénéficiaire s'engage à verser la somme due selon les modalités de paiement suivantes:

- Le paiement du solde (soit 280€), à la charge du bénéficiaire, devra être fait le dernier jour de l'action de formation, par chèque à l'ordre de SEVPROFORM ou par carte bancaire ou par virement bancaire FR7616958000018178872536333
- Le règlement en 3 fois est possible, le signaler à la signature de la convention (3 échéances étalées sur 3 mois par prélèvement bancaire ou par carte bancaire)
- Le règlement des frais pédagogiques de 15€ sera demandé le jour de la certification et exigible seulement si le stagiaire est présent.

Prise en charge

SEVPROFORM

23 impasse Du Bargy

74950 SCIONZIER

Email: sevproform@gmail.com

Tel: 06-27-06-68-63



Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO (Organisme Paritaire Collecteur Agréé), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société SEVPROFORM ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Dédommagement, réparation ou dédit en cas d'annulation ou d'interruption de la formation

A compter de la date de signature de la présente convention, le bénéficiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Le délai de rétractation est porté à 14 jours (article L.121-16 du Code de la consommation) pour les contrats conclus « à distance » et les contrats conclus « hors établissement ». Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du bénéficiaire.

Si le bénéficiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, la convention de formation professionnelle est résiliée. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue à la présente convention.

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai supérieur à 1 mois avant le début de la formation : aucun dédommagement n'est demandé.
- Dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de la formation : 20 % du cout total de la formation est dû, soit 80€
- Dans un délai inférieur à 2 semaines avant le début de la formation : 50 % du coût de la formation est dû, soit 200€
- Dans un délai inférieur à 48h avant le début et pendant la formation : la totalité est dûe soit 400€

En cas d'interruption de la formation:

- Tout module commencé est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au client par SEVPROFORM.
- La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation, par courrier ou par mail : sevproform@gmail.com, dans ce cas l'acompte sera conservé.
- En cas de non présence à une journée de stage , il sera possible de rattraper sur la session suivante , sans coût supplémentaire.
- Si le stagiaire doit effectuer un rattrapage de sa certification, il lui sera proposé une date ultérieure, choisie par le formateur, sur la session suivante, avec un coût de 15€ en sus.

* les sommes perçues au titre de dédommagement ne sont pas imputables sur l'obligation de participation de l'employeur au titre de la formation professionnelle continue et ne peuvent faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO. Celles-ci sont spécifiées sur la facture, ou font l'objet d'une facturation séparée et ne doivent pas être confondues avec les sommes dues au titre de la formation.

Seul le prix de la prestation réalisée partiellement est facturé au titre de la formation professionnelle

Non réalisation de prestation de formation :

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société SEVPROFORM ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail. En application de l'article L.6354-1 du Code du travail, il est convenu, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation de la part de l'organisme de formation SEVPROFORM au bénéficiaire de la formation les sommes indûment perçues de ce fait.

Si le nombre de participants n'est pas suffisant (5 personnes minimum), SEVPROFORM se réserve le droit d'annuler la formation dans un délai d'une semaine avant le commencement, dans ce cas, le stagiaire choisira de se faire rembourser l'acompte ou de reporter son inscription.

La formation sera suspendue et reportée (sans mouvement financier), dans le cas où les autorités gouvernementales

SEVPROFORM

23 impasse Du Bargy

74950 SCIONZIER

Email: sevproform@gmail.com

Tel: 06-27-06-68-63



émettent un arrêté, mentionnant l'arrêt de toutes activités professionnelles, où dans le cas où les salles de formations ne peuvent recevoir du public compte tenu de l'actualité sanitaire.

Sous-traitance

L'Organisme de formation est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations objets du présent contrat. Toutes les obligations du Client qui en découlent ne valent qu'à l'égard de l'Organisme de formation, lequel demeure responsable à l'égard du Client de toutes les obligations résultant du présent contrat.

Condition de participation formation présentielle

Les participants aux formations réalisées sont tenus de respecter le règlement intérieur de SEVPROFORM , joint à la convocation.

Si la formation se déroule hors des locaux de SEVPROFORM , les participants sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil. L'Organisme de formation se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement au règlement intérieur.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès auprès de SEVPROFORM . Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Protection des données personnelles

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société SEVPROFORM sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour le suivi de la formation. Conformément à la loi « informatique et libertés » 78-17 du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant.

Le client reconnaît avoir pris connaissance de la politique de protection des données personnelles et consent à ce que ses données soient collectées et utilisées, sachant que celles-ci seront traitées de manière strictement confidentielle.

En saisissant ses informations et ses coordonnées sur le site internet de SEVPROFORM, le client reconnaît accepter recevoir des informations/ publications de la part de la société par mail ou téléphone. Il est libre de se désinscrire à tout instant. Il suffit pour cela de cliquer sur le lien présent à la fin des mails.

SEVPROFORM informe le client qu'il peut être effectué sur le site internet un suivi de la fréquentation. Pour cela, recours peut être fait à des outils tels que Google Analytics. Ces données, non nominatives, permettent d'améliorer l'expérience d'utilisation des sites Internet, et personnaliser les sites en fonction des demandes fréquentes des utilisateurs.

Par l'acceptation des présentes conditions générales, le client et/ou participant consent à ce qu'il puisse être filmé ou photographié durant les formations organisées par SEVPROFORM. Il autorise SEVPROFORM à faire usage des photographies prises dans le cadre des formations dans sa communication externe (post réseaux sociaux, articles sur le site internet). Ce, sauf disposition contraire à la demande du client.

La société SEVPROFORM s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

SEVPROFORM

23 impasse Du Bargy

74950 SCIONZIER

Email: sevproform@gmail.com

Tel: 06-27-06-68-63



Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société SEVPROFORM et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux d' Annecy.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et déclare les accepter sans réserve en passant la commande.

CGV/V1/06/21